

Rapport d'activité Ireps Bretagne



ireps
Instance régionale d'éducation
et de promotion de la santé
BRETAGNE

2018



Une année haute en couleurs !



Marick Fèvre
Présidente

Que retenir de cette année 2018 ? Son « jaune » qui, alors que la santé ne figurait pas dans les thèmes du grand débat, a pourtant émergé des préoccupations citoyennes ; son « vert » de la mobilisation plurielle et croissante pour sensibiliser à la protection de notre planète et de ses précieuses ressources. Pour l'Ireps, un gris lumineux est apparu, comme en témoigne le succès auprès des seniors de nos actions inédites en faveur de la promotion de la santé (sexuelle) à la vieillesse, menées en partenariat avec le Centre de prévention Bien vieillir et soutenues par les conférences des financeurs.

La gamme chromatique suffirait-elle à illustrer la diversité de nos actions ? De nos modalités d'interventions ? De nos partenariats ? Ce ne peuvent être que des couleurs « chaleureuses », à l'image de l'engagement au travail de l'équipe des salariés de l'Ireps, toujours prompte à entretenir et développer la qualité de ses activités quotidiennes ; à l'image également de la qualité de nos relations partenariales.

Dans ces conditions, impossible de céder à la maussaderie lorsqu'on est présidente de l'Ireps ! Toujours des défis à relever pour maintenir le niveau d'exigence que requièrent la lutte contre les inégalités de santé, le plaidoyer en faveur de la promotion de la santé, au cœur de nos valeurs, modes d'action et réflexions.

sommaire

antennes

06

Actions 2018 : quelques illustrations départementales

- 22 | Formation « Animer un groupe en éducation pour la santé ».
Former des professionnels de l'insertion aux compétences psychosociales
Les rencontres de découverte d'outils pédagogiques
- 29 | : Comment aborder les pratiques numériques des adolescents ?
: Formation des travailleurs sociaux et médico-sociaux à l'accompagnement santé
: Une formation à la démarche d'évaluation
- 35 | Mieux communiquer pour mieux vivre ensemble
Formation validante 40h : dispenser l'éducation thérapeutique du patient
Soutenir la création du service sanitaire en Bretagne
- 56 | : Evaluation des impacts sur la santé d'un café associatif
: Bien vieillir après l'ESAT

22

Le Pôle ressources en promotion de la santé de Bretagne

24

Le Pôle régional de ressources en Education Thérapeutique du Patient (ETP)

26

Mettre à disposition des ressources pédagogiques et documentaires

28

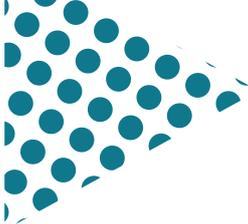
Horizon Pluriel #36 : les espaces publics... un cadre de vie pour tous
L'Ireps sur Twitter

30

Le siège, support aux équipes et aux actions

32

Nouveaux statuts, nouveaux chantiers pour les élu.e.s...



Formation « Animer un groupe en éducation pour la santé ».



Animer un groupe, y favoriser les échanges, l'écoute, le soutien mutuel : une compétence utile, que la formation de l'ireps permet de développer.

Cette formation se déroule sur 2 journées. La session des Côtes d'Armor a eu lieu les 17 et 18 mai 2018, à Saint Briec.

En amont de cette formation, afin d'être au plus proche des besoins, un questionnaire a été envoyé aux participants. Ainsi, les difficultés rencontrées en situation d'animation ont été repérées. Par exemple : comment instaurer une dynamique de groupe, comment recadrer les « éléments perturbateurs », comment instaurer une prise de parole individuelle au sein du groupe, comment gérer son temps...

La première journée de formation permet d'identifier les bénéfices du travail en groupe, la démarche éducative, les mécanismes de la dynamique de groupe, le rôle et la posture de l'animateur. Pour ces différentes séquences, diverses techniques d'animation sont utilisées, comme le débat mouvant (d'accord, pas d'accord), les études de cas, le jeu de « l'enveloppe », le Métaplan... Expérimentant les méthodes d'animation, les participants seront plus à même de les employer dans leurs propres animations.

Des apports théoriques permettent de clarifier la réflexion : les types d'animateurs, la régulation de la vie d'un groupe, les besoins des participants, le leadership... La gestion des « personnalités difficiles » est également abordée au cours de cette journée.

La deuxième journée permet d'expérimenter des situations d'animation collective et de gérer des phénomènes de la dynamique de groupe. Nous mettons en pratique ce que nous avons abordé la veille. On propose aux stagiaires de préparer une animation en sous-groupes, avec l'utilisation ou pas d'un support pédagogique. Un animateur et un co-animateur se désignent et les autres stagiaires « jouent » les participants et observateurs. Un retour réflexif permet ensuite d'analyser les points forts et les points de vigilance, par exemple :

- L'importance du contrat de communication : il permet de fixer le cadre collectivement. Il est essentiel

pour que les personnes se sentent à l'aise dans les échanges (arrivée à l'heure, absence de jugement, confidentialité, écoute, ne pas couper la parole...);

- Le fait de ne pas se focaliser sur une situation individuelle, mais de se saisir de l'idée et la renvoyer à l'ensemble du groupe ;
- La gestion du temps : il faut un juste équilibre entre le déroulement fixé et la nécessité de s'adapter aux besoins des participants ;
- L'intérêt d'être à deux pour co-animer, mais cela suppose d'avoir préparé la co-animation et de se mettre d'accord sur la manière dont la séance va se dérouler.

C'est une formation qui est très appréciée pour son alternance de mises en situation, d'apports théoriques et d'outils. La diversité des professionnels présents dans le groupe permet à chacun d'apporter son point de vue et instaure une bonne dynamique.

La formation est financée par l'ARS Bretagne.



Pendant la formation, les participants expérimentent des situations d'animation.

Une formation animée par Lydie Gavard-Vétel

Antenne 22



Antenne 22



Morgan Calvez
documentaliste



Sandrine Dupé
chargée de projets et d'ingénierie



Lydie Gavard-Vétel
chargée de projets et d'ingénierie



Pascale Marchetti
chargée de projets et d'ingénierie

106 Boulevard Hoche
(batiment CPAM 22)
22000 SAINT BRIEUC
02 96 78 46 99
contact22@irepsbretagne.fr

Et aussi

Magali Simon
assistante administrative et de diffusion

Former des professionnels de l'insertion aux compétences psychosociales

Une action menée par le territoire de Lannion, dans le cadre de son contrat local de santé.

Dans le cadre de son contrat local de santé (2015-2018), le territoire de Lannion a choisi de s'appuyer sur le développement des compétences psychosociales (ou CPS) pour améliorer le bien-être et la qualité de vie des jeunes et des personnes en insertion. On parle des aptitudes permettant de faire face aux épreuves de la vie quotidienne (gestion des émotions, des relations sociales, développement de l'esprit critique...).

Entre septembre 2017 et septembre 2018, une formation-action a été organisée à destination de dix professionnels de l'insertion socio-professionnelle du territoire. Cette formation a été co-animée par l'Anpaa et l'Ireps, et co-financée par Lannion Trégor Communauté et l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

Trois structures d'insertion du territoire y ont participé : Emeraude ID, Pôle Emploi et l'Amisep Kerlann. La formation-action s'est déroulée en 4 temps, de manière à accompagner progressivement les professionnels : 1/ une première session de formation (théorie et démarche de transfert des concepts aux pratiques), 2/ un accompagnement des professionnels dans la mise en œuvre de leur projet, 3/ une seconde session de formation (bilan intermédiaire), 4/ une demi-journée de formation sur l'évaluation des actions menées.

Les professionnels des trois structures accompagnées souhaitaient intégrer le développement des CPS dans des temps collectifs (ateliers, ou temps forts). Le temps d'accompagnement entre les sessions de formation a permis à chacun d'adapter les diverses modalités de développement des CPS à son contexte d'intervention.

Cette formation-action a été l'occasion pour les professionnels d'opérer un déplacement dans leurs pratiques, dans leurs postures. Le temps long était un ingrédient essentiel pour y parvenir.

La mise en regard de la théorie, des postures et pratiques au quotidien, l'accompagnement méthodologique et les échanges de pratiques entre professionnels ont permis d'apporter des réponses chemin faisant.

Selon les envies et contraintes des professionnels de chaque structure, plusieurs activités ont été mises en place. Quelques exemples de temps forts organisés à cette occasion : des moments d'interconnaissance pour des personnes isolées, des ateliers de connaissance de soi, l'intégration de temps de réflexivité sur les émotions vécues lors des démarches de recherche d'emploi, des ateliers de régulation des conflits s'appuyant sur la régulation des émotions.

Moins faciles à retranscrire, les changements de posture que certains professionnels ont entamés, qui améliorent au quotidien la qualité de leur accompagnement des publics.

Le temps long de l'accompagnement était nécessaire pour travailler sur les pratiques.

Une formation-action animée par : Sandrine Dupé

Les rencontres de découverte d'outils pédagogiques

Ces rencontres permettent à des professionnels de différents milieux de découvrir des outils d'animation qu'ils pourront utiliser avec leurs publics.

L'Ireps Bretagne a organisé en 2018, sur deux territoires de santé des Côtes d'Armor (Saint-Brieuc et Rostrenen), trois rencontres d'une demi-journée chacune. Elles portaient sur la présentation d'outils pédagogiques de prévention des conduites addictives ou à risques. Ce projet est financé par Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA).

Ces rencontres permettent aux professionnels de découvrir des supports utiles pour leurs pratiques d'animations collectives (ou individuelles). Il peut s'agir de mallettes, de jeux de plateau ou de cartes, de supports imagés, etc. Ce sont des moyens ludiques et interactifs pour travailler l'éducation pour la santé, la promotion de la santé, et les attitudes ou comportements à risques. Ils peuvent être utilisés auprès de différents publics : jeunes, parents, femmes, personnes en situation de précarité, personnes sous-main de justice... Les professionnels peuvent mettre ces supports au service de démarches éducatives ou, simplement, les utiliser pour ouvrir le dialogue sur des thèmes sensibles.

Ces temps de présentation sont animés par une chargée de projets et d'ingénierie de l'Ireps, disponible pour apporter des conseils concrets sur la place de l'outil dans un projet.

Lors de ces rencontres, après une présentation des outils pédagogiques, les participants sont répartis en groupes pour les expérimenter et en repérer les atouts et les limites. Enfin, chaque groupe restitue ses réflexions à l'ensemble des participants. Une table de documentation avec d'autres supports d'animation est mise à disposition en libre accès. Au-delà de la découverte de supports pédagogiques, la journée est une opportunité de rencontres et d'échanges entre professionnels.

Deux outils pédagogiques ont été présentés en 2018 lors de ces temps de sensibilisation. « Sante'tour : les jeunes s'approprient les savoirs essentiels » permet d'aborder la santé de manière globale, sans se focaliser d'emblée sur

les addictions, tout en ouvrant la possibilité d'aboutir sur cette thématique.

« SacADOS : Estime de soi, Respect de l'autre » est un kit d'animation pour inviter à réfléchir sur ses comportements, sa relation à autrui, le positionnement face à des situations de violence, d'emprise, de prise de risque... Il porte sur les compétences psychosociales, dont le développement est recommandé, notamment en prévention des addictions.

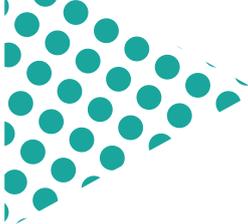
Vingt professionnels (animateurs, éducateurs, formateurs, conseillers principaux d'éducation) ont participé à ces rencontres en 2018 et ont rempli un questionnaire d'évaluation : 70% sont satisfaits et 30% très satisfaits.

Les supports présentés lors de ces rencontres sont disponibles en prêt dans les antennes départementales de l'Ireps Bretagne et accessibles en ligne sur : www.infodoc-promotionsantebretagne.fr

Des supports qu'on peut utiliser dans des démarches éducatives ou simplement pour ouvrir le dialogue.

Des rencontres animées par : Pascale Marchetti

Antenne **22**



Comment aborder les pratiques numériques des adolescents ?



En Finistère, l'Ireps a été sollicitée pour intervenir sur l'usage des écrans et du numérique, suite à la demande d'un point accueil écoute jeunes.

Après une première phase d'échanges avec le point accueil écoute jeunes et le point information jeunesse, il est apparu nécessaire d'élargir l'accompagnement méthodologique à l'ensemble des structures jeunesse du territoire. En effet, il existe différents niveaux de coordination qui mobilisent ces acteurs et pour lesquels la question des usages numériques se pose : le contrat local de santé, l'atelier santé ville, un projet d'actions transversales en direction de la jeunesse porté par l'École des hautes études en santé publique, ainsi qu'une coordination des actions parentalité.

L'objectif de l'appui de l'Ireps Bretagne était double : renforcer la capacité de ce réseau d'acteurs locaux à agir dans le cadre de leurs activités régulières ; leur permettre d'accompagner des actions sur la question numérique lors la semaine d'information sur la santé mentale dont le thème était, en 2018, « Santé mentale : parentalité et enfance ».

Le conseil méthodologique a comporté différents apports. Tout d'abord, des informations validées quant aux usages numériques dans la population (enfants, adolescents et adultes) et des recommandations d'experts sur l'usage des écrans (Association américaine de pédiatrie ; programme 3-6-9-12 ans).

Le second type d'apport a concerné la démarche éducative en santé et ses applications à la thématique des usages numériques des adolescents. Cette démarche, basée sur les connaissances et savoir-faire des personnes, est particulièrement intéressante sur cette thématique. En effet, le numérique est souvent perçu sous un angle technologique, ce qui génère chez certains adultes un sentiment d'incompétence.

Le troisième type d'apport a consisté à explorer, avec les structures participantes, les outils mobilisables par les professionnels pour favoriser la prise de parole des participants et susciter une réflexion critique sur les usages numériques.

Ces apports ont pu être réinvestis par les participants dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale. Certains participants ont pu accompagner la communication sur les manifestations auprès de leurs publics, en s'appuyant sur les données ou les recommandations mises à leur disposition ; d'autres ont pu mobiliser des apports méthodologiques et techniques pour la mise en œuvre d'actions.

Le conseil méthodologique est une activité majeure de l'Ireps Bretagne. Il permet de répondre à des besoins variés : l'élaboration, la conduite, l'évaluation d'un projet, son adéquation au public visé, le développement des partenariats, la connaissance d'un thème de santé, etc. Il est financé par l'ARS, agence régionale de santé.



**Se centrer sur la démarche
éducative, sans se laisser
impressionner par l'aspect
technologique.**

Une action réalisée par : Yves Costiou

Antenne 29



Flora Carles-Onno
documentaliste



Alexandrine Gandon
assistante administrative et de diffusion



Michèle Landuren
chargée de projets et d'ingénierie



Eloïse Le Goff
chargée de projets et d'ingénierie

9 rue de l'Île d'Houat
29000 QUIMPER
02 98 90 05 15
contact29@irepsbretagne.fr

Et aussi

Yves Costiou
chargé de projets et d'ingénierie

Lucie Rigaudière
chargée de projets et d'ingénierie

Formation des travailleurs sociaux et médico-sociaux à l'accompagnement santé

L'Ireps forme les travailleurs sociaux du conseil départemental du Finistère à l'accompagnement santé des bénéficiaires du RSA.

Le programme départemental d'insertion du Finistère a étudié les freins à l'insertion des bénéficiaires du RSA.

Les problématiques de santé sont apparues comme un facteur important. L'enquête menée en 2016 auprès des professionnels des territoires d'action sociale révèle que les questions de santé sont difficiles à aborder par les travailleurs sociaux, qui ne s'estiment pas légitimes ou n'ont pas les outils nécessaires pour les appréhender.

Le conseil départemental du Finistère a voté en 2016, dans le plan départemental d'insertion, un axe stratégique pour lever les freins à l'insertion des bénéficiaires du RSA en améliorant leur accès à la santé. Cet axe proposait la mise en place de formations pour les travailleurs sociaux du conseil départemental. La réalisation de ces formations a été confiée à l'Ireps en 2017 et 2018.

Les objectifs de ces formations ont été de sensibiliser les travailleurs sociaux aux questions de promotion de la santé et de précarité, ainsi que de soutenir la mise en place d'actions collectives, ayant un impact sur la santé globale des bénéficiaires du RSA.

En lien avec la direction de l'insertion, de l'emploi, du logement et du développement et le service formation du conseil départemental, quatre formations ont été réalisées pour trente-sept professionnels (assistantes sociales, infirmières, conseillères en économie sociale et familiale, conseillers insertion). Les formations ont été proposées pour l'ensemble du département, à Brest, Morlaix et Quimper.

Ces sessions de deux jours, intitulées « Travailleurs sociaux et médico-sociaux, comment mobiliser et/ou remobiliser les personnes en situation de précarité dans un accompagnement santé ? » visent à :

- sensibiliser les participants aux notions de santé, de promotion de la santé en lien avec les situations de précarité ;
- clarifier la notion du rapport à la santé des personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité ;

- repérer les principes et valeurs de l'accompagnement santé ;
- clarifier les rôles et limites des travailleurs sociaux dans l'accompagnement santé des personnes.

Les évaluations de ces formations montrent que la totalité des participants se déclarent satisfaits ou très satisfaits de l'organisation générale, de la qualité des échanges, des méthodes pédagogiques et de la qualité des contenus. 75 % estiment que la formation aura beaucoup renforcé leurs connaissances et compétences et déclarent que les apports de la formation seront mobilisables dans leurs pratiques.

Ces actions ont été financées par le conseil départemental du Finistère dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens avec l'Ireps.

**Lever les freins à l'insertion
en favorisant l'accès à la santé.**

Une formation animée par : Michèle Landuren

Antenne 29

Une formation à la démarche d'évaluation

La fondation Ildys a sollicité l'Ireps pour former ses chargés de projet prévention, intervenant auprès de personnes âgées.

« Vas-Y » est un programme de santé, bien-être et vie pratique destiné aux personnes âgées de soixante ans et plus. Créé par la fondation Ildys, il est soutenu financièrement par la conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie du Finistère. Ce programme déploie une grande variété d'actions dans le département.

La fondation Ildys a sollicité l'Ireps pour sensibiliser les chargés de projets de « Vas-Y » à la démarche d'évaluation des actions qu'ils mènent. En concertation avec la coordinatrice du programme, l'Ireps a conçu une formation visant à :

- sensibiliser aux enjeux de l'évaluation des actions de promotion de la santé en direction des seniors ;
- prendre en compte les critères de qualité d'une action de promotion de la santé ;
- clarifier les fonctions, étapes et outils de la démarche d'évaluation ;
- s'approprier et mettre en œuvre la démarche de construction de l'évaluation d'actions dans le cadre du dispositif « vas-Y » ;
- expérimenter des outils d'évaluation.

La formation s'est adressée à dix chargés de projet et personnels administratifs du dispositif « Vas-Y ». Elle s'est déroulée à Landivisiau, dans les locaux de la Fondation, pendant un jour et demi en juin, avec une demi-journée à distance en septembre.

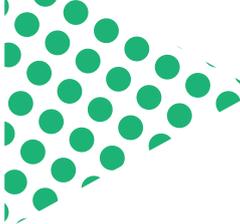
A partir d'apports théoriques et de travaux de groupe, la formation a permis d'aborder les enjeux, les objectifs et les fonctions de l'évaluation. Ont été précisés des éléments de vocabulaire nécessaires à l'appropriation de l'évaluation. Les groupes ont revisité leurs projets et actions et ont travaillé les questions évaluatives liées au programme « Vas-Y ». Le contenu de la formation a enfin porté sur les principales étapes de la démarche d'évaluation et les outils à mettre en place.

Cette intervention a été financée par la fondation Ildys.

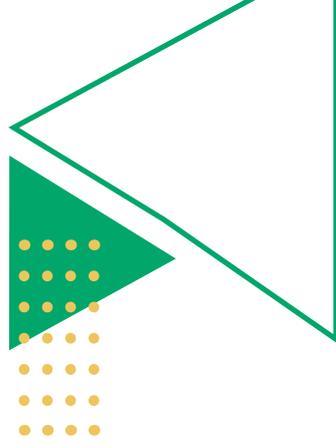
S'approprier la démarche d'évaluation en lien avec les actions que l'on mène.

Une formation animée par : Michèle Landuren

Antenne 29



Mieux communiquer pour mieux vivre ensemble



Un programme d'interventions auprès d'usagers d'un service d'aide à la vie sociale et d'un service d'hébergement.

En 2017, cinq professionnels (cadres éducatif et technique, aide médico-psychologique, animateurs) de l'association Notre Avenir ont fait appel à l'Ireps. Leur souhait : être accompagnés dans l'élaboration d'un projet de promotion du bien-être des usagers au sein de l'association. Celle-ci regroupe différents services, dont un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), un secteur hébergement, un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

L'Ireps a accompagné l'association dans la réalisation d'un diagnostic sur les sources de bien-être et de mal-être chez ses usagers et dans l'élaboration de son projet dont un des objectifs porte sur « le développement, chez les usagers, de compétences favorables à la communication/la relation bienveillante et de capacités à s'exprimer sur leur santé ».

En s'inspirant d'un dispositif préexistant, le groupe a élaboré son programme intitulé : « Mieux communiquer pour mieux vivre ensemble ». Son objectif est de développer, chez les usagers de l'association Notre Avenir, la connaissance de soi et des autres pour améliorer la communication dans leur environnement social. L'Ireps a accompagné l'équipe de professionnels dans la construction des séquences de ce programme et dans le renforcement de ses compétences à l'animer.

Entre septembre 2018 et février 2019, dix usagers volontaires du service d'aide à la vie sociale et du secteur hébergement ont participé aux huit rencontres animées, tour à tour, par deux professionnels de l'équipe projet, avec le soutien de l'Ireps. La démarche éducative mise en place privilégiait l'expression et la participation du public par l'utilisation de techniques d'animation et de supports pédagogiques interactifs. Ces huit séquences ont permis d'aborder les émotions et leurs manifestations, l'empathie, les besoins/envies de chacun, les limites de chacun et celles des autres, l'affirmation de soi.

Le retour réflexif, animé par l'Ireps à l'issue de chaque séquence, a permis aux animateurs de progresser dans la

régulation du groupe et dans l'utilisation des supports et techniques d'animation.

Les participants ont tous été satisfaits de ce programme, heureux d'avoir eu le sentiment de progresser dans l'expression de soi, l'écoute des autres, la prise en compte de leurs émotions, l'aisance dans la communication, la capacité à aller vers les autres, le positionnement dans le groupe. Beaucoup étaient déçus que les rencontres s'arrêtent, mais fiers d'avoir participé à un programme « expérimental » potentiellement transférable auprès d'usagers d'autres services de l'association.

L'action a été financée par l'agence régionale de santé et le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, dans le cadre du Programme Départemental d'Accompagnement des Professionnels en Promotion de la Santé (PRODAPPS).



Former et accompagner les professionnels, du diagnostic à l'animation du programme.

Un accompagnement réalisé par : Valérie Lemonnier

Antenne **35**



Antenne 35



Amélie Chantraine
chargée de projets et d'ingénierie



Roselyne Joanny
chargée de projets et d'ingénierie



Anne-Sophie Riou
chargée de projets et d'ingénierie



Magali Simon
assistante administrative et de diffusion

4A rue du Bignon
35000 RENNES
02 99 67 10 50
contact35@irepsbretagne.fr

Et aussi

Valérie Lemonnier
chargée de projets et d'ingénierie

Formation validante 40h : dispenser l'éducation thérapeutique du patient

L'Ireps a animé une formation de six jours en direction des professionnels du pôle santé mentale de Redon.

En 2014, le pôle santé mentale de Redon a souhaité travailler à la cohérence et à la complémentarité des actions éducatives menées par ses professionnels, afin d'impulser une dynamique partagée par l'ensemble de l'équipe. Il a fait appel à l'Ireps pour apporter un appui à l'élaboration et à l'évaluation d'un projet visant à rendre le patient atteint de troubles psychiques ou addictifs acteur de sa qualité de vie, sur le territoire de Redon.

En 2017, l'Ireps a proposé de formaliser et de ré-orienter le travail vers de l'éducation thérapeutique du patient, dont le cadre de référence ne pouvait qu'enrichir et valoriser la démarche engagée.

Il a été décidé de mettre en place des formations « 40 heures », permettant d'acquérir les compétences pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient, conformément aux textes officiels. Ces formations réunissent les professionnels de l'établissement : agents de service, aides médico-psychologiques, aides-soignants, assistants sociaux, cadres de santé, infirmiers, médecins, psychologues.

Au-delà du cadre législatif et méthodologique de l'ETP, les démarches employées visent la mise en réflexion des participants sur leurs pratiques professionnelles. Les méthodes pédagogiques préconisées pour travailler avec le patient sont utilisées tout au long de la formation, afin de permettre leur appropriation par les professionnels.

Les participants qui ont suivi cette formation en 2018 affirment qu'au-delà de la découverte de l'ETP (étapes, attendus, évaluation), cette formation leur a permis de développer des compétences relationnelles et de découvrir de nouvelles techniques d'animation de groupe. Ils citent également la modification de leur perception du patient. Ce qu'ils en disent : « *Formation qui permet de se questionner sur ses pratiques professionnelles et son positionnement par rapport au patient.* » ; « *Nous allons pouvoir transposer les connaissances acquises au niveau de nos activités proposées.* »

Par ailleurs, cette démarche contribue au partage d'une culture commune par tous les professionnels du pôle santé mentale, gage de qualité de l'accompagnement des patients.

Cette formation a été financée par le centre hospitalier de Redon.

Développer des compétences et partager une culture commune.

Une formation animée par : Amélie Chantraine

Antenne **35**

Soutenir la création du service sanitaire en Bretagne

L'Ireps a proposé son appui aux lieux de formation des étudiants en santé, pour l'instauration du service sanitaire en Bretagne.

Le service sanitaire, en sa première année, a été mis en place par l'Etat à un rythme accéléré. En six semaines, réparties sur une ou deux années, les étudiants doivent être formés à la promotion de la santé et à la prévention, organiser, mener, évaluer une action. Les textes officiels sont parus en juin, pour une application dès la rentrée universitaire de septembre ! La brièveté du délai a représenté un défi pour l'ensemble des partenaires en région : ARS, Rectorat, lieux de formation des étudiants en santé.

Heureusement, la participation active de la Fnes, la fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé, au comité de pilotage national du service sanitaire, a permis au réseau des Ireps d'être informé des réflexions sur le sujet, à mesure de leur avancée.

A l'été, l'Ireps Bretagne a été missionnée par l'ARS pour apporter un appui méthodologique aux lieux de formation des étudiants en santé. Nous avons cherché à répondre aux besoins les plus aigus. Nos documentalistes ont réalisé une synthèse des ressources accessibles en ligne, utilisable par les enseignants comme par les étudiants (infodoc-promotionsantebretagne.fr). A partir des demandes exprimées par les lieux de formation, nous avons apporté un appui à l'intégration de la promotion de la santé dans les enseignements, des concepts à l'animation et l'évaluation d'actions. Certains lieux de formation nous ont sollicités pour animer des cours et travaux dirigés auprès des étudiants.

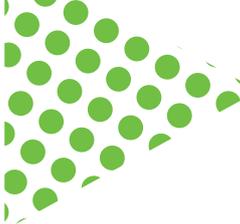
Grâce à la mutualisation au sein du réseau des Ireps, nous avons aussi pu disposer d'Aventures en promotion de la santé, le module de formation à distance (e-learning) de Bourgogne-Franche-Comté, et de différentes synthèses documentaires.

En 2018, nous avons, comme tous les partenaires, répondu à « l'urgence ». L'enjeu est maintenant de favoriser la pleine appropriation des thématiques par les lieux d'enseignement. En concertation avec l'ARS, un programme de formation de formateurs a été proposé pour 2019, inspiré de celui qu'avait mis en place l'Ireps Auvergne-Rhône-Alpes.

Le service sanitaire vise à sensibiliser les futurs professionnels du soin à la promotion de la santé et à la prévention. Cet objectif partagé a conduit à de nouvelles et fructueuses collaborations, qui renforceront les liens avec les acteurs du soin, de l'enseignement, de la recherche. C'est une réelle opportunité de développer le cinquième axe de la Charte d'Ottawa : réorienter les services de soins dans le sens de la promotion de la santé.

« **Le secteur de la santé doit s'orienter de plus en plus dans le sens de la promotion de la santé.** »
(Charte d'Ottawa, OMS, 1986)

Une activité coordonnée par : Thierry Prestel et Anne-Sophie Riou



Evaluation des impacts sur la santé (EIS) d'un café associatif



L'Ireps a expérimenté une EIS, dans le cadre de la réhabilitation du café associatif La Source, à Monténeuf (Morbihan).

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) consiste à identifier, avant leur mise en œuvre, les conséquences potentielles de politiques ou de projets sur la santé des populations, afin de proposer des mesures destinées à en renforcer les impacts positifs et à en atténuer les impacts négatifs.

L'Ireps, désireuse d'expérimenter une EIS en Bretagne, a lancé en 2017 un appel à candidatures, auquel la municipalité de Monténeuf a répondu favorablement. Le projet de réhabilitation du café associatif de la commune a été retenu. L'EIS a bénéficié d'une subvention de l'agence régionale de santé et du soutien méthodologique de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP).

Après un premier recueil de données auprès d'une partie des adhérents du café associatif, le périmètre de l'étude a été élargi et recentré sur les composantes du café ayant potentiellement un impact sur le cadre de vie, l'environnement socio-économique et les styles de vie de la population.

Plusieurs travaux ont été réalisés : élaboration du modèle causal du projet et de ses liens avec la santé, revue de la littérature sur les thèmes retenus, caractérisation des interventions. Des données de terrain ont été recueillies et analysées : travail documentaire, observations et entretiens sur site, focus groups auprès d'habitants. Ces activités ont permis la caractérisation des impacts du projet, puis l'élaboration des recommandations.

Les résultats de l'évaluation induisent deux types de recommandations :

- d'ordre opérationnel, se rapportant précisément aux composantes du projet de café associatif : aménagements internes et externes, fonctionnement du café, prestations et activités proposées ;
- d'ordre stratégique, relatives aux orientations générales de la politique de revitalisation du centre-bourg et aux politiques sectorielles (partenariats, mises en réseau).

Ces recommandations ont été élaborées par l'équipe d'évaluation à partir de l'estimation des impacts pour chacune des composantes du projet et sur la base d'éléments recueillis en entretiens ou dans la littérature. Elles ont ensuite été retravaillées avec les commanditaires de l'EIS ainsi qu'avec les membres de l'association Un café pour les habitants. La version finale des recommandations a été présentée aux représentants du conseil municipal de Monténeuf, ainsi qu'aux gestionnaires et adhérents de l'association, le jeudi 27 septembre 2018 à l'occasion d'un séminaire du Réseau Bretagne Urbanisme et Santé (RBUS).

Le rapport final est en ligne sur le site de l'Ireps Bretagne : irepsbretagne.fr



La démarche associe les parties prenantes : décideurs, usagers, habitants...

Evaluation d'impact sur la santé menée par : Hervé Strilka

Antenne 56



Antenne 56



Maud Bégnic
chargée de projets et d'ingénierie



Flora Carles-Onno
documentaliste



Alexandrine Gandon
assistante administrative et de diffusion



Hervé Strilka
chargé de projets et d'ingénierie

24 rue du Colonel Faure
56400 AURAY
02 97 29 15 15
contact56@irepsbretagne.fr

Et aussi

Cathy Bourhis
chargée de projets et d'ingénierie

Bien vieillir après l'ESAT

Ce programme d'éducation pour la santé est destiné aux personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique, autour de l'âge de la retraite.

Parmi les personnes en situation de handicap psychique ou de déficience intellectuelle, actives professionnellement, beaucoup travaillent au sein d'un ESAT (établissement et service d'aide par le travail). Elles partent généralement à la retraite peu avant soixante ans, afin de tenir compte de leur vieillissement plus rapide que celui de la population générale.

En partenariat avec l'Aresat (association régionale des ESAT), l'Ireps a élaboré un programme d'éducation pour la santé, visant à aider les personnes à préserver, voire à développer, leurs compétences et leur autonomie. Celui-ci est inspiré du programme national tout public « Bonne Journée, Bonne Santé » (pourbienvieillir.fr/bonne-journee-bonne-sante).

Soutenu par la conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie du Morbihan, ce dispositif est expérimenté pour la première fois dans les Pays de Pontivy et de Lorient, avec des participants volontaires se situant peu avant ou peu après l'âge de la retraite.

Vingt rencontres éducatives sont organisées en trois modules au choix : se sentir bien dans son corps ; se sentir bien dans sa tête ; se sentir bien avec les autres. Le nombre moyen de participants à chaque rencontre est de douze, avec trois femmes pour neuf hommes.

De premiers éléments d'observation montrent des changements positifs chez certains participants. Ainsi, trois personnes ont choisi de regagner la salle d'atelier par les escaliers plutôt que par l'ascenseur, et ce sur trois étages ; une personne a pris conscience de l'importance de l'équilibre alimentaire pour son diabète et commence à modifier la composition de ses repas ; enfin, des éducateurs d'ESAT ont constaté que certains sont désormais plus détendus au travail, plus liants avec les autres, plus souvent souriants.

Dans les ateliers, tous les participants prennent la parole, y compris celles et ceux qui ont des difficultés de compréhension ou d'expression. Chacun a trouvé sa place,

exprime son point de vue, son accord ou son désaccord lors des échanges. Certains participants plus à l'aise aident et soutiennent ceux qui le sont moins. Le travail est ensuite poursuivi par les éducateurs qui accompagnent et soutiennent au quotidien les personnes.

Ce projet sera décliné dans le Pays de Ploërmel en 2019-2020 puis celui de Vannes-Auray en 2020-2021.

L'animation permet à chacun de prendre sa place et de s'exprimer.

Un projet mené par : Hervé Strilka

Antenne 56



Fédérer et générer une intelligence collective autour des enjeux de la promotion de la santé

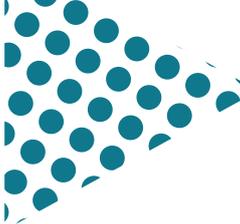
L'Ireps coordonne deux dispositifs
partenariaux d'ampleur régionale :

**Pôle ressources en promotion
de la santé**

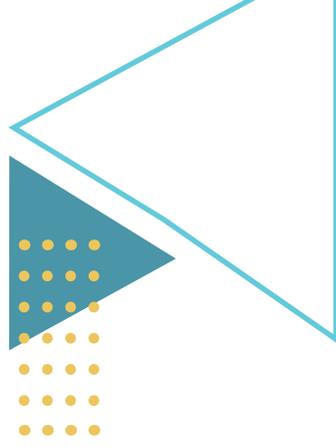
**Pôle régional de ressources
en éducation thérapeutique
du patient**

Pour en savoir plus tourner la page !





Le Pôle ressources en promotion de la santé



Collectif de neuf structures régionales, le Pôle contribue au développement de la promotion de la santé en Bretagne. Son nouveau site : promotionsantebretagne.fr

Coordonné par l'Ireps, le Pôle ressources en promotion de la santé de Bretagne réunit neuf structures régionales : AIDES, ANPAA (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie), CRIJ (centre régional d'information jeunesse), Ireps, Liberté Couleurs, Ligue contre le Cancer (coordination régionale de la prévention), Mutualité française Bretagne, Observatoire régional de la santé, REEB (réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne).

Ce collectif met en œuvre le « dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé », financé par l'agence régionale de santé, dans le cadre d'une dynamique soutenue par le ministère de la Santé.

En 2018, le Pôle a poursuivi ses missions à travers différentes actions de plaidoyer et de renforcement de compétences en promotion de la santé :

Un séminaire destiné aux acteurs, aux chercheurs et aux décideurs a été lancé. Le contenu a été préparé en 2018, en lien avec des partenaires régionaux et les universités. Le thème retenu porte sur la réduction des inégalités d'accès à l'activité physique et sportive sur les territoires. Le séminaire aura lieu le 14 mai 2019.

Un groupe de travail a été constitué, pour promouvoir le principe et les pratiques relatives à la participation des populations en promotion de la santé. Le groupe s'est concentré sur le contexte spécifique de la participation des personnes âgées accueillies en Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Suite à une recherche documentaire, à des entretiens avec des professionnels et des personnes âgées, un document proposé des repères pour la pratique. Il sera diffusé en 2019, en direction des Ehpad et sur le site internet du Pôle.

Une capsule vidéo sur le thème des compétences psychosociales a été diffusée sur le site. Elle a inauguré une série de capsules pédagogiques s'articulant autour de trois notions clé qui participent au socle d'intervention en

promotion de la santé : compétences psychosociales, inégalités sociales de santé, participation et conduite du changement social.

Deux temps d'information-sensibilisation sur le thème « Vulnérabilités et santé » ont été organisés. Le Pôle s'est associé à la dynamique et aux besoins du contrat local de santé du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne pour proposer un temps d'échanges qui a rassemblé 51 personnes. Par ailleurs, il a rejoint une préoccupation des acteurs du Trégor-Goëlo sur le thème de la vulnérabilité des enfants victimes de violences conjugales. Une journée de partage et d'échanges a réuni 90 personnes.

Deux rencontres ont eu lieu, sur le thème « Le bien-être des jeunes – Comment agir en tant qu'élu.e sur mon territoire ? ». Celle d'Ille-et-Vilaine s'est appuyée sur une commission existante, l'Observatoire Jeunesse, coordonnée par la mairie de Saint-Georges-de-Reintembault. Dans le Finistère, la rencontre a été organisée avec Quimperlé Communauté, dans le cadre du contrat local de santé. Ces manifestations ont pour objectif de sensibiliser aux compétences psychosociales à partir de préoccupations concrètes des territoires. Elles participent d'une démarche de plaidoyer pour la promotion de la santé, en direction des élu.e.s des territoires bretons.

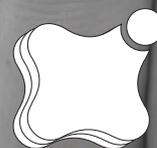
En 2018, le Pôle s'est doté d'un nouveau site : www.promotionsantebretagne.fr. Le site offre un aperçu du Pôle, mais aussi une approche pédagogique des concepts qui fondent la démarche en promotion de la santé.



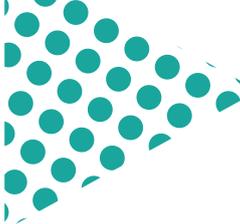
Trois notions clés :
les compétences psychosociales,
les inégalités sociales de santé,
la participation.

Une activité coordonnée par : Cathy Bourhis

**Pratiques et expertises
croisées, pour la qualité
des interventions
en Bretagne**



pôle ressources
en promotion de la santé
BRETAGNE



Le Pôle régional de ressources en éducation thérapeutique du patient



Le Pôle, financé par l'ARS, soutient le développement et la qualité de l'éducation thérapeutique du patient. Son site : www.poleetpbretagne.fr

En 2018, le Pôle a continué à organiser des formations courtes : coordonner un programme, animer un groupe, évaluer un programme d'ETP. Il a favorisé la concertation régionale par des rencontres avec les plateformes ETP et les unités transversales d'éducation thérapeutique. Il a impulsé des échanges de pratiques entre acteurs de l'ETP et a mis à disposition des ressources grâce à un portail documentaire, accessible depuis son site internet.

Une des activités majeures a été la poursuite du soutien au développement de l'éducation thérapeutique dans les instituts de formation initiale des professionnels de santé : IFSI, IFMK... En 2017, le Pôle s'était vu confier la mission de former les enseignants de ces instituts aux « 40 heures ». C'est la formation exigée par la réglementation, pour pouvoir dispenser l'ETP. Ainsi, les enseignants, maîtrisant davantage l'ETP, sont plus à même de l'intégrer aux cursus suivis par les étudiants.

Le Pôle accompagne également ces instituts dans la formalisation des unités d'enseignements en lien avec l'ETP. L'objectif final est que les étudiants (infirmiers, kinésithérapeutes...) soient formés à l'ETP pendant leur cursus et puissent ainsi l'exercer dès l'obtention de leur diplôme.

Dans un souci de pluridisciplinarité, cette formation accueille aussi des tuteurs de stage, ainsi que des représentants d'usagers et membres d'association. En 2017, douze personnes avaient été formées dans le Finistère. En 2018, ces formations se sont poursuivies dans les départements du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. 28 personnes ont été formées. En 2019, cette dynamique s'étendra aux Côtes d'Armor.

Le Pôle a, par ailleurs, coordonné une réflexion régionale sur l'ETP chez l'enfant et l'adolescent. En 2018, la Bretagne comptait 264 programmes d'ETP dont 34 portant sur les publics enfant et adolescent. Depuis la loi Hôpital Patient Santé Territoire de 2009, inscrivant l'ETP dans le parcours de soin, différents textes et réglementations encadrent les pratiques. Cependant, peu d'éléments guident les équipes dans la prise en compte des spécificités pédiatriques de l'ETP.

Pour soutenir l'efficacité et le développement de l'ETP auprès des enfants et adolescents en Bretagne, un groupe de travail régional a été constitué. Mandaté par l'ARS, coordonné par le Pôle ETP, il est composé de différents profils : patient expert, professionnels mettant en œuvre l'ETP, représentant de l'Education nationale, formateur...

En s'appuyant sur une revue de la littérature, le groupe de réflexion a réalisé un état des lieux des ressources et des pratiques existantes en Bretagne. Il travaille actuellement à l'élaboration de recommandations.

Ces travaux seront prochainement diffusés et présentés lors d'une journée régionale. Une démarche similaire avait précédemment été mise en œuvre sur le thème « ETP et santé mentale », suscitant un intérêt important en Bretagne.

Une fois finalisés, les documents seront mis à disposition sur le site du Pôle : www.poleetpbretagne.fr



Deux axes majeurs : éducation thérapeutique en formation initiale, ETP chez l'enfant et l'adolescent

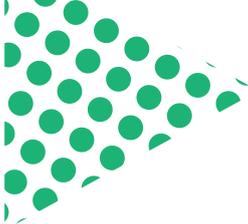
Le Pôle ETP est coordonné par : Anne-Sophie Riou



**Mobiliser les ressources
pour un meilleur
accompagnement
du patient**

Pôle ETP
Bretagne





Mettre à disposition des ressources pédagogiques et documentaires



Par internet et dans chaque antenne départementale, l'Ireps propose gratuitement une large gamme de brochures, supports d'animation et ouvrages.

Les professionnels, bénévoles, étudiants, ayant des projets en éducation et promotion de la santé, ainsi qu'en éducation thérapeutique du patient, peuvent prendre rendez-vous dans chacune des antennes départementales de l'Ireps. Ils y seront reçus, accueillis et conseillés. Si besoin, ils seront orientés vers les chargé.e.s de projet et d'ingénierie de l'Ireps pour un conseil méthodologique.

Ils pourront prendre les brochures d'information destinées à leurs publics et y emprunter des supports d'animation, ouvrages ou revues afin de préparer leurs interventions. (Le prêt est réservé aux adhérents et aux financeurs de l'Ireps, l'adhésion étant ouverte à tous et son montant très limité).

Avant tout rendez-vous, les usagers sont invités à se rendre sur le portail documentaire infodoc-promotionsantebretagne.fr. Ils peuvent y identifier les documents correspondant à leurs besoins et consulter les différentes rubriques : nouveautés et actualités, panorama de presse, bibliographies, dossiers thématiques, etc. De nombreux documents sont téléchargeables à partir du site. L'équipe de l'Ireps peut accompagner cet accès au portail documentaire, pour les personnes à qui un tel usage ne serait pas familier.

Le portail Infodoc, dont la fréquentation a atteint 23 000 visiteurs en 2018 (91 % de plus qu'en 2017), propose aussi un abonnement gratuit à « Mes alertes ». Les abonnés reçoivent alors par courriel, de manière régulière, les résultats d'une recherche thématique. Le nombre de bénéficiaires a augmenté de 59 % en 2018. Les thèmes les plus suivis sont les compétences psychosociales, l'animation de groupe et les nouveaux outils pédagogiques. Chacun d'entre eux compte plus de 150 abonnés.

En 2018, les quatre centres documentaires de l'Ireps Bretagne ont traité 1 611 demandes. 39 % concernaient des affiches et brochures, principalement sur les thématiques vie affective et sexuelle, alimentation, addictions, hygiène.

Pour les demandes de documentation et d'outils pédagogiques, les compétences psychosociales viennent en

tête, suivies de l'alimentation, la vie affective et sexuelle et l'hygiène, avec des spécificités selon les départements :

- pour l'antenne 22, ce furent majoritairement les techniques d'animation, les pathologies, ainsi que les questions relatives aux personnes migrantes ;
- l'antenne 29 a reçu des demandes significatives sur l'environnement et sur l'hygiène ;
- l'antenne 35 a souvent répondu à des demandes sur la méthodologie de projet ;
- pour l'antenne 56, les sollicitations sur les compétences psychosociales ont été fréquentes, ainsi que celles sur les addictions.

Les demandes concernant les outils pédagogiques ne cessent d'augmenter depuis deux ans. L'enrichissement des fonds documentaires des différents départements contribue à renouveler l'offre et à répondre aux besoins des usagers.

La mise à disposition de ressources pédagogiques et documentaires est soutenue financièrement par l'agence régionale de santé et, pour l'antenne 29, par le conseil départemental du Finistère.

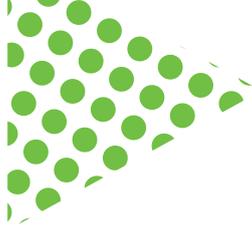


Une fréquentation en hausse, pour le prêt d'outils pédagogiques comme sur le portail documentaire.

Une activité menée par : Morgan Calvez, Flora Carles-Onno, Alexandrine Gandon, Pascale Marchetti, Magali Simon

The background features a silver laptop on the right, partially open, with a search bar and icons on its screen. To the left, several books are stacked, with pages fanned out. The scene is decorated with teal diagonal stripes on the left and bottom-left, and a yellow circle on the right. A semi-transparent white box contains the main text.

De la mise à disposition des ressources à un accompagnement personnalisé



Horizon Pluriel #36 : les espaces publics... un cadre de vie pour tous



La revue Horizon Pluriel propose des idées, débats et pratiques susceptibles de conforter la réflexion et l'action en promotion de la santé.

Le numéro 36, paru en décembre 2018, s'intéresse aux espaces publics en tant que levier puissant de la qualité de vie et du bien-être des populations. Le plaidoyer s'adresse à la fois aux acteurs de l'aménagement, de l'urbanisme et de la santé publique. Il s'articule autour de plusieurs axes de réflexion :

- Les espaces publics sont-ils favorables à la santé, à la qualité de vie et aux liens sociaux de leurs utilisateurs ? Répondent-ils aux usages recherchés, relevant pour la plupart de besoins fondamentaux : se déplacer, se poser, se ressourcer, se rencontrer, s'épanouir, accéder aux services... ?
- Satisfont-ils les besoins de tous les usagers, quels que soient leurs genre, âge, modes de vie ou état de santé ?
- Quels liens entre le présent, le futur et le passé, entre l'environnement naturel et l'empreinte humaine, essentiels pour procurer un sentiment d'harmonie et de continuité ?
- Quelle place à l'initiative citoyenne et à la possibilité de s'approprier ces espaces collectivement ?

Le numéro est disponible en ligne : bit.ly/2HzBISG

Sa publication en décembre a été fortement relayée sur les réseaux sociaux.

L'Ireps sur Twitter

Aujourd'hui, une part notable de l'information et des débats en santé passe par les réseaux sociaux, et plus particulièrement par Twitter. C'est pourquoi, sous l'impulsion de ses élu.e.s, l'Ireps Bretagne a, comme d'autres Ireps, décidé de s'y investir. Les membres de l'équipe qui le souhaitent ont été formés à ce nouvel espace d'informations et d'échanges par la chargée de communication.

Le compte @IrepsBretagne a été créé en mai. A la fin d'année, il comptait plus de 100 followers et 200 publications.

Il représente pour l'association l'opportunité de répondre à plusieurs enjeux :

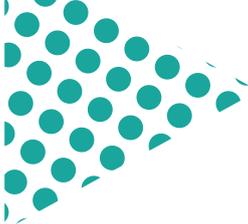
- renforcer son plaidoyer en promotion de la santé,
- répondre aux défis de la démocratie en santé, en contribuant à une conversation globale en santé publique,
- diffuser son expertise et son offre de prestations,
- rester informés, en suivant l'actualité en promotion de la santé et santé publique.

**Communiquer,
pour plaidoyer en faveur
de la promotion de la santé !**

La communication de l'Ireps est coordonnée par :
Magdalena Sourimant

Investir l'espace public passe aussi par une activité éditoriale engagée





Le siège, support aux équipes et aux actions



Basé à Rennes, le siège de l'Ireps compte cinq postes, avec des fonctions de soutien aux activités de l'association.

Le poste de chargée de communication combine des activités de journaliste, graphiste et webmestre, sur supports papier et électroniques. 2018 a vu la création d'un nouveau site internet pour le Pôle promotion de la santé et l'arrivée de l'Ireps sur Twitter. A cette occasion, le service communication a réalisé un point global sur la stratégie numérique de l'Ireps : objectifs, contenus, gestion de communautés, articulation entre les différentes plateformes animées par l'association. En parallèle, l'Ireps a œuvré pour la mise en conformité avec le RGPD, règlement général de protection des données.

La comptabilité enregistre les opérations et établit les paiements. En collaboration avec la direction, elle prépare le budget prévisionnel et le met à jour en cours d'année. Elle collabore avec l'experte-comptable du cabinet Cocerto pour la clôture des comptes. Elle suit très régulièrement la trésorerie de l'association, du fait des délais de versement des subventions. Elle assure par ailleurs le suivi administratif du personnel.

Le poste de chargée de mission administration, gestion, démarche qualité comporte deux grands axes :

- les moyens généraux, avec la négociation et le suivi des contrats (baux, photocopieurs, véhicules, télécommunications, etc.), la conformité des locaux et matériels à la réglementation, et la gestion des imprévus, en appui aux équipes départementales ;
- l'appui administratif aux projets, afin d'assurer un dépôt et un compte-rendu des subventions conformes aux exigences des financeurs.

L'assistance de direction apporte son appui à la direction et à la vie associative. Elle assure le suivi de dossiers « ressources humaines » : formation du personnel, entretiens annuels, document unique d'évaluation des risques... Elle est en charge du suivi des inscriptions des formations organisées par l'Ireps.

En 2018, elle a contribué à l'organisation de l'élection des représentants du personnel (comité social et économique - CSE), coordonné la mise en place de temps forts

départementaux et collaboré à l'obtention de l'agrément DPC (développement professionnel continu), qui facilite l'accès des professionnels de santé aux formations de l'Ireps.

La direction a comme objectifs de sécuriser la dynamique positive de l'Ireps et de préparer l'avenir, en concertation avec la présidente, le bureau, le conseil d'administration. L'année 2018 a vu la poursuite du dialogue constructif avec les financeurs majeurs de l'Ireps, en particulier l'agence régionale de santé, ainsi que les conseils départementaux du Finistère et d'Ille-et-Vilaine.

Un nouvel axe de travail a été initié : le soutien à l'autonomie des personnes avançant en âge, dans le cadre des appels à projet départementaux « conférences des financeurs ».



**L'équipe du siège contribue
à la qualité du travail de l'Ireps.**

Siège



Emilie Blanchet
assistante de direction



Sandrine Chevalier
comptable



Thierry Prestel
directeur

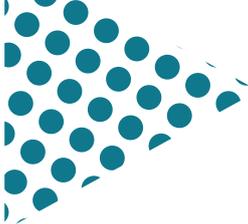


Magdalena Sourimant
chargée de communication

4A rue du Bignon
35000 RENNES
02 99 50 64 33
contact@irepsbretagne.fr

Et aussi

Caroline Le Mentec
chargée de mission administration,
gestion, démarche qualité



Nouveaux statuts, nouveaux chantiers pour les élu.e.s...



Les élu.e.s soutiennent la dynamique positive de l'Ireps et son développement.

En 2018, l'Ireps a adapté ses statuts : l'organisation du conseil d'administration en collèges, trop rigide, a été supprimée, tout en préservant la volonté d'une composition diversifiée de cette instance. Afin d'éviter les vacances de poste, le conseil d'administration a acquis la possibilité de coopter des membres, sous réserve de validation par l'assemblée générale suivante.

Le travail sur les valeurs de l'Ireps, accompli par les élu.e.s à l'occasion de l'élaboration du projet associatif, a été repris et intégré. Une meilleure lisibilité a été donnée aux différentes échelles du fonctionnement associatif (membres, assemblée générale, conseil d'administration, bureau). L'obtention de l'agrément Jeunesse et éducation populaire a aussi conduit à apporter quelques précisions. Ces évolutions ont été adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin.

Autre dynamique impulsée par le secrétaire élu : la création de temps forts départementaux. L'organisation en région a beaucoup d'avantages, mais elle avait pu conduire à la disparition de temps de rencontres et d'échanges entre élu.e.s, salarié.e.s, partenaires, en proximité, au niveau départemental. Aussi, en 2018, chaque antenne a conçu et organisé un temps fort, autour de la promotion de la santé, allant de la balade nature à l'expérimentation d'outils d'animation pédagogique. Le bilan de ces actions conduira à les poursuivre, à partir de 2020, en en adaptant la forme.

Dans le cadre des orientations validées en conseil d'administration, le bureau anime la vie associative et accompagne la direction. Il se réunit chaque mois, généralement par téléphone. Plusieurs actions « ressources humaines » ont été initiées en 2018, pour mise en œuvre en 2019 : la création d'une charte du télétravail ; la négociation d'un accord « temps de travail » ; le lancement d'une démarche de reconnaissance au travail pour les salariés ; la création d'un poste de chargé.e de projet et d'ingénierie, pour soutenir l'évolution de l'activité.

Au-delà du fonctionnement courant de l'Ireps, qu'elle suit, la présidente tient à préparer l'avenir. Elle porte notamment attention au développement des partenariats, de

la notoriété, de la communication de l'Ireps. C'est ainsi qu'en 2018, une convention a été signée avec la Fédération hospitalière de France. Par ailleurs, l'Ireps est entrée sur le réseau social Twitter. C'est aussi l'année de mise en place d'actions de promotion de la santé des personnes âgées, dans le cadre des « conférences des financeurs ». Enfin, c'est à Rennes, à l'École des hautes études en santé publique, que seront organisées les Assises de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé, en septembre 2019.



**Impulser des évolutions,
préparer l'avenir
de l'association.**



Les élu.e.s

Thierry Prestel
directeur

Michel Morgan
administrateur

Fabrice Kas
secrétaire

Gérard Guingouain
administrateur



Marie-Renée Guevel
administratrice

Anne Galand
vice-présidente

Marick Fèvre
présidente

Zoé Héritage
vice-présidente

Et aussi

Michel Clech
administrateur

Dominique Lemétayer
administratrice

Olaf Malgras
trésorier

Isabelle Tron
administratrice

Marie Yeu
administratrice

QUELQUES CHIFFRES en 2018

370 personnes formées

280 structures conseillées

2 200 documents prêtés

13 500 documents sur le portail
Infodoc

4 Antennes


22 Salarié.e.s


L'Ireps Bretagne mène aussi des actions, des formations :

- en santé-environnement
- avec les professionnels du soin
- avec la protection judiciaire de la jeunesse
- de promotion de la santé en milieu pénitentiaire
- et beaucoup d'autres....

Siège

4A, rue du Bignon
35000 Rennes
02 99 50 64 33
contact@irepsbretagne.fr



Antennes

Côtes d'Armor
106, boulevard Hoche
(Bâtiment CPAM 22)
22000 Saint-Brieuc
02 96 78 46 99
contact22@irepsbretagne.fr

Ille-et-Vilaine
4A, rue du Bignon
35000 Rennes
02 99 67 10 50
contact35@irepsbretagne.fr

Finistère
9, rue de l'île d'Houat
29000 Quimper
02 98 90 05 15
contact29@irepsbretagne.fr

Morbihan
24, rue Colonel Faure
56400 Auray
02 97 29 15 15
contact56@irepsbretagne.fr

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur
www.irepsbretagne.fr**

Crédits :

www.views-factory.com (photos élu.e.s et salarié.e.s)
Rawpixel.com (photo couverture)